

Paris, le 21 février 2019

À l'attention de M. le Recteur de l'académie de Paris
47, rue des Écoles 75005 PARIS

Objet : préavis de grève

Monsieur le Recteur,

Sud Éducation Paris a l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, **un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale, fonctionnaires et contractuels de droit public et de droit privé, exerçant dans les établissements de l'académie de Paris pour la période du lundi 11 mars 2019 au lundi 6 mai 2019 inclus.**

Les personnels entendent lutter :

- contre la réforme de la formation professionnelle et ses conséquences sur la formation initiale en lycée professionnel,
- contre la réforme du lycée général et technologique et son application,
- contre les réformes envisagées de la maternelle à l'université, contre la loi « école de la confiance » et la création des EPSF,
- contre les regroupements d'école, les fermetures d'écoles et de classes,
- pour des moyens à la hauteur des besoins,
- contre la baisse des moyens (mesures de carte scolaire, DHG, suppression de postes d'enseignement, administratifs et de surveillance), et en conséquence, la remise en cause des missions de service public d'éducation,
- contre la dégradation des conditions de travail, pour l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail,
- pour la défense d'une fonction publique assurée par des personnels titulaires et garantissant un service public gratuit et accessible à toutes & tous,
- pour la titularisation de tou-tes les personnels précaires,
- contre la répression envers les lycéen-nes et les personnels,
- contre les projets de réforme de l'assurance maladie, de l'assurance chômage et des retraites.

Nous vous prions, Monsieur le Recteur, de croire à notre attachement au service public et de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations.

Les co-secrétaires généraux de Sud éducation Paris

Mathilde Hibert et Fabien Sonogo